



COMMISSION LOCALE DE L'EAU SAGE « AISNE VESLE SUIPPE »

Compte-rendu de la 11^{ème} réunion de la CLE 25 Janvier 2011 de 17h30 à 19h00 à Reims

Ordre du jour :

- Bilan de l'année 2010 et validation du rapport d'activité de la CLE
- Présentation des perspectives 2011
- Validation du document papier de la stratégie

Présence des membres de la CLE :

	Structure	Titulaire	Présence	Suppléant	Présence
Collège des représentants des collectivités territoriales, de leurs groupements et des établissements publics locaux	Conseil Régional de Champagne-Ardenne	Jean NOTAT	Excusé		
	Conseil Régional de Picardie	Sylvie HUBERT			
	Conseil Général de l'Aisne	Eric MANGIN			
	Conseil Général des Ardennes	Mireille GATINOIS	X		
	Conseil Général de la Marne	Jean-Pierre PINON			
	Communauté de l'Agglomération Rémoise 1	Jean-Louis CAVENNE			
	Communauté de l'Agglomération Rémoise 2	Jean MARX			
	Communauté de communes Champagne Vesle	Francis BLIN	X	Claude MAUPRIVEZ	
	Communauté de communes de la Région de Suippes	Daniel DIEZ	X		
	Communauté de communes de la Vallée de la Suippe	Claude VIGNON	Excusé		
	Communauté de communes de l'Asfeldois	Isabelle HENRY			
	Communauté de communes du Val de l'Aisne	Serge VERON	X		
	Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin de la VEslé (SIABAVE) 1	Mireille WOJNAROWSKI	X		
	Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin de la VEslé (SIABAVE) 2	André VAN COMPERNOLLE	X		
	Syndicat Intercommunal d'Aménagement de l'Ardre (SIAA)	Marie-Bernadette NEYRINCK	X	Dominique DONZEL	
	Syndicat Intercommunal de Gestion et de Mise en valeur de l'Aisne Axonaise non navigable (SIGMAA)	Rémy GILET	Excusé	Pierre BRIMONT	
	Entente Oise Aisne	Dominique GUERIN			
	Syndicat des eaux du Rouillat	Michel FRUIT	X	Marie VILLERS	
	Syndicat des eaux de Fismes	Jacques GOSSARD		Claude CUGNET	
	SIVU des grands Prés	Alain MAZINGUE			
	Syndicat intercommunal de la vallée de la Vesle (SIVAVE)	André SECONDE		Jean-Claude COLLINET	
	Association des Maires de la Marne 1	Guy BERNARD	Excusé		
Association des Maires de la Marne 2	Michel HANNOTIN		Michel GUILLOU		
Association des Maires de la Marne 3	Francis RENARD				

	Association des Maires des Ardennes 1	Jean-Marc BRIOIS	X		
	Association des Maires de l'Aisne 1	Philippe TIMMERMAN	Excusé	Ernest TEMPLIER	
	Association des Maires de l'Aisne 2	James COURTEFOIS		Annick VENET	
	Parc Naturel Régional de la Montagne de Reims	Régis HANON	X		

	Structure	Représentant	Présence
Collège des usagers, des propriétaires fonciers, des organisations professionnelles et des associations concernées	Chambre d'agriculture de la Marne	François PREVOTEAU	X
	Chambre d'agriculture des Ardennes		
	Chambre d'agriculture de l'Aisne		
	Comité Interprofessionnel du Vin de Champagne (CIVC)	Alexandra BONOMELLI Arnaud DESCOTES	Excusée Excusé
	Chambre de Commerce et d'Industrie de Reims Epernay		
	Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Aisne	Marie-Godeleine GANIVET	X
	Fédération de pêche de la Marne		
	Fédération de pêche de l'Aisne	Gilbert LANTSOGHT	X
	Marne Nature Environnement	Michel OLIVIER	Excusé
	Aisne Environnement		
	Fédération professionnelle des entreprises de l'eau	Michel GIRAUD	X
	Union Nationale des Industries de Carrières Et Matériaux de construction (UNICEM) de Picardie	Loïc TRAVERSE	X
	UFC Que Choisir de la Marne	Jean-Claude LEBRUN	X
	Association des communes riveraines de l'Aisne Ardennaise		

	Structure	Représentant	Présence
Collège des représentants de l'Etat et des établissements publics	Le Préfet coordinateur de Bassin ou son représentant	Joël SCHLOSSER	Excusé
	Le Préfet de la Marne ou son représentant		
	Le Préfet de l'Aisne ou son représentant		
	Le Préfet des Ardennes ou son représentant		
	Le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) de Champagne Ardenne ou son représentant	Monique DE BELLEFON	Excusée
	Le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) de Picardie ou son représentant	Jean-Paul VORBECK	X
	Le Directeur Régional de l'Alimentation, l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) de Champagne-Ardenne (SRPV) ou son représentant		
	Le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) de Champagne Ardenne ou son représentant		
	Le Directeur Général de l'Agence Régionale de la Santé (ARS) de Champagne-Ardenne ou son représentant		
	Le Directeur de l'Agence de l'Eau Seine Normandie ou son représentant	Léa MOLINIE Didier PINCONNET	X X
	Le Responsable de la Mission Inter Services de l'Eau (MISE) de la Marne ou son représentant	Pauline MAINGUY	X
	Le Responsable de la Mission Inter Services de l'Eau (MISE) de l'Aisne ou son représentant	Patrice DELAVEAUD	Excusé
	La Responsable de la Mission Inter Services de l'Eau (MISE) des Ardennes ou son représentant		
	Le Directeur de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA) ou son représentant	Michel MENKE	X

Etaiement également présents :

- Grimonie BERNARDEAU, SIABAVE
- Jean-Christophe INGLARD, SIABAVE
- Béatrice NIVOY, SIABAVE

Mme WOJNAROWSKI présente ses vœux aux membres de la CLE et aux animatrices. Elle regrette le manque d'implication des membres de la CLE et souhaite qu'en 2011, les élus en particulier s'impliquent dans le SAGE. En effet les décisions qui vont être prises cette année vont avoir des conséquences sur la politique et les finances des collectivités. Elle remercie les membres assidus.

Elle informe que lors de la présentation du SAGE à la commission territoriale « vallées d'Oise » de l'Agence de l'Eau, une rencontre entre M. THOMAS, Président de cette commission, et Mme HAZAN, Présidente du SIABAVE, avait été souhaité. Mme WOJNAROWSKI a pris contact avec la secrétaire de M. THOMAS et est en attente d'une date.

❖ Bilan de l'année 2010 et validation du rapport d'activité de la CLE

Mme NIVOY présente un bilan de la participation des membres aux réunions de CLE depuis la première réunion. Ces chiffres montrent que le taux de participation est en baisse constante (Il n'a pas dépassé les 40% en 2010).

Mme NIVOY demande aux membres de la CLE de faire part de leurs critiques et suggestions pour améliorer le déroulement des réunions.

La durée de vie d'une CLE étant de 6 ans, la CLE doit être renouvelée en juin 2011.

Mme NIVOY demande aux membres présents leur avis sur la possibilité de profiter de ce renouvellement pour remplacer les membres qui ne participent quasiment jamais par des membres plus impliqués.

M. PINCONNET répond qu'il est inutile de remplacer un absent par un autre absent, et que l'arrivée de nouveaux membres, qui ne connaissent pas le contexte, à ce stade de l'élaboration risque de faire perdre du temps et de l'efficacité à la CLE.

M. BRIOIS ajoute que dans certaines structures les courriers ne parviennent pas aux personnes concernées.

M. VERON estime que l'important est d'identifier les acteurs essentiels et de sensibiliser ceux qui sont pour l'instant peu impliqués.

Les membres de la CLE sont d'accord pour essayer de remotiver les membres peu actifs, plutôt que de les remplacer.

Les animatrices proposent d'envoyer un courrier aux membres de la CLE pour leur demander s'ils veulent rester membres de la CLE, et de les relancer par téléphone si besoin, avant d'envisager leur remplacement.

Mme NIVOY demande aux membres présents s'ils ont des remarques à faire sur le rapport d'activité de la CLE qui doit être envoyé au Préfet coordonnateur de bassin, aux Préfets des trois départements du SAGE et au comité de bassin.

M. PINCONNET trouve que ce rapport d'activité n'est pas assez détaillé, et qu'il faudrait l'enrichir en précisant les principales étapes franchies et décisions prises, afin de le rendre plus attractif.

Mme NIVOY propose d'envoyer une nouvelle version plus étoffée aux membres de la CLE en même temps que le compte-rendu.

❖ Présentation des perspectives 2011

Organisation des commissions thématiques

Mme BERNARDEAU présente la méthodologie prévue pour la rédaction des dispositions du SAGE, et en particulier l'organisation des commissions thématiques.

Les membres présents demandent que les dates des réunions soient envoyées le plus tôt possible, afin que les participants puissent les réserver.

Les animatrices proposent deux formats pour l'organisation des réunions :

- 2 réunions de 2 heures par thème, en soirée
- 1 réunion de 4 heures par thème, sur une demi-journée

Afin de faciliter la participation des élus qui travaillent, les membres de la CLE préfèrent faire deux réunions par thème en soirée.

Pour simplifier l'organisation, les membres de la CLE demandent que les réunions aient toujours lieu le même jour de la semaine et au même endroit, de préférence dans un endroit facile d'accès, et équipé d'un parking. Ils ajoutent qu'une disposition de salle en U faciliterait les échanges.

Mme GANIVET demande s'il est possible que les membres aient accès à un planning interactif afin de connaître la liste des gens qui comptent participer à la réunion.

M. VERON demande si un site internet existe pour le SAGE.

Mme BERNARDEAU répond que la consultation est en cours et que le site devrait être accessible à la fin du 1^{er} semestre, donc trop tard pour les commissions thématiques.

Mme MOLINIE insiste sur le fait que les membres des commissions thématiques devront avoir préparé les réunions, sans quoi deux réunions ne suffiront pas à examiner toutes les dispositions.

Les animatrices sont d'accord avec Mme MOLINIE et ajoutent que les dispositions seront envoyées aux participants en amont afin qu'ils puissent les préparer.

M. INGLARD insiste sur le fait qu'il faudra sensibiliser les participants sur l'importance de cette préparation, et ajoute que même s'ils ne peuvent pas participer aux réunions, les membres des commissions peuvent envoyer leurs remarques par mail aux animatrices qui se chargeront de relayer l'information en réunion.

Les animatrices ont fait circuler une feuille en réunion pour les inscriptions aux commissions thématiques. Les personnes qui souhaitent s'inscrire peuvent contacter la cellule d'animation.

Lancement et suivi de l'étude zones humides

Mme NIVOY présente le planning de suivi de l'étude zones humides et propose aux membres de la CLE de s'inscrire pour participer au comité de pilotage étendu (2 réunions en 2011 : mai et novembre, et une réunion en 2012).

❖ **Validation du document papier de la stratégie**

Mme MOLINIE s'étonne que certaines études complémentaires proposées lors du choix de la stratégie ne figurent pas dans le document papier.

Elle demande de remplacer le terme « barrages » par le terme « ouvrages », le terme barrage étant réducteur.

Elle informe qu'elle n'a pas eu le temps de relire les modifications apportées au scénario tendanciel mais que ces modifications n'ayant pas d'impact sur le choix de la stratégie, le document peut être validé.

Les membres présents valident le document ainsi modifié.

❖ **Questions diverses**

Retour sur la présentation du SAGE en commission territoriale de l'Agence de l'eau (novembre dernier)

Mme MOLINIE souhaite informer les membres de la CLE de l'avis de la commission territoriale. Les membres de la comiter ont insisté sur l'importance de tenir les délais, très courts (validation fin 2011). Par conséquent, ils estiment nécessaire d'externaliser les études utiles à la rédaction du SAGE, voire la rédaction en elle-même, tout en mobilisant massivement les acteurs du territoire.